

En promenant

pour saxophone alto et piano

Lorenzo CARDONA

Jean-Claude SOLDANO

Transposition et révision : Jérôme NAULAIS

OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE INTERDITE
Même partielle
(Loi du 11 mars 1957)
constituerait contrefaçon
(Code Pénal, Article 425)

Andante ♩ = 84

poco rit. A tempo

mf
poco rit. A tempo
mf
Ped. ad lib.

mp
mp

mp

poco rit. A tempo
poco rit. p A tempo
mp
p